



Charte forestière de territoire

Bauges-Chambéry-Chartreuse 2019-2024

Outil d'insertion des enjeux forestiers dans l'aménagement du territoire

Avec le partenariat de :



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



LE DÉPARTEMENT



FONDS EUROPÉEN AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

GRAND CHAMBERY
DIRECTION DE L'URBANISME ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL
106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 32 - grandchambery.fr - [@GrandChambery](https://www.instagram.com/GrandChambery) - cmag-agglo.fr

I- Contexte Général

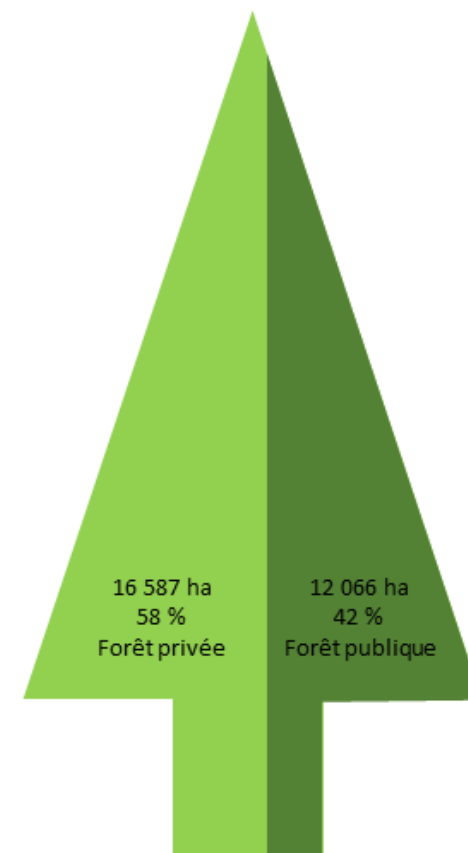
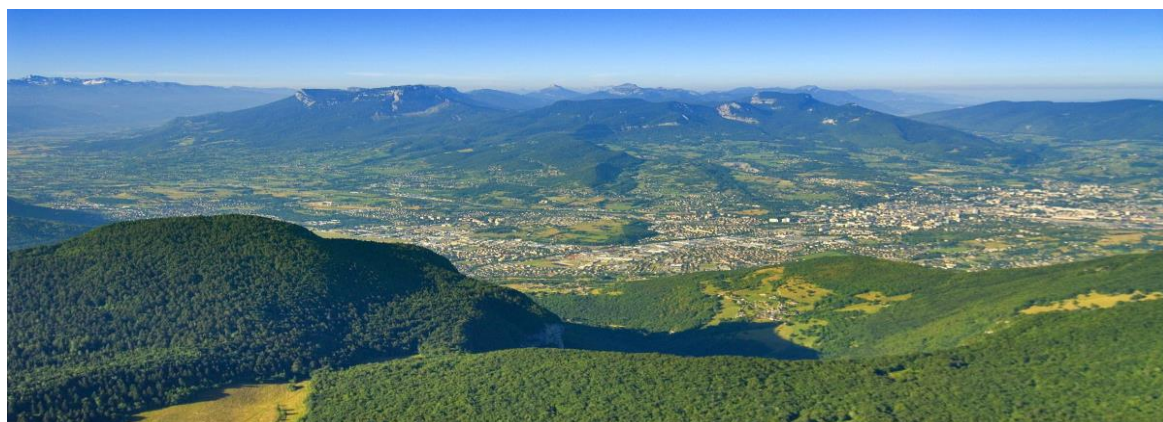
*La forêt occupe 57 % du territoire de Grand Chambéry
Le territoire est couvert par 28 653 ha de forêts*

Grand Chambéry bénéficie d'un cadre de vie exceptionnel, entre piémonts des massifs des Bauges et de la Chartreuse, contreforts de l'Épine, bords du Lac du Bourget et plaine alluviale de l'Isère. Plus de la moitié des communes du territoire est intégrée aux périmètres des Parcs naturels régionaux de la Chartreuse ou du Massif des Bauges et bien que l'urbanisation recouvre près de 10% du territoire, les espaces boisés et naturels demeurent majoritaires et composent près de 60% de la Communauté d'agglomération.

Plus de 40% de la surface forestière appartient au domaine public (communal à 38% et domanial à 2%) contre 58 % au domaine privé.

La gestion forestière du territoire n'étant pas suffisamment organisée, ces espaces sont sous-valorisés, la récolte de bois sur le territoire est largement inférieure à l'accroissement biologique annuel.

Au-delà de sa fonction de production, la forêt rend une multitude de services : préservation de la ressource en eau, limitation des risques naturels, captation de carbone, accueil du public, conservation de la biodiversité et elle participe à la qualité des paysages pour un cadre de vie attrayant.

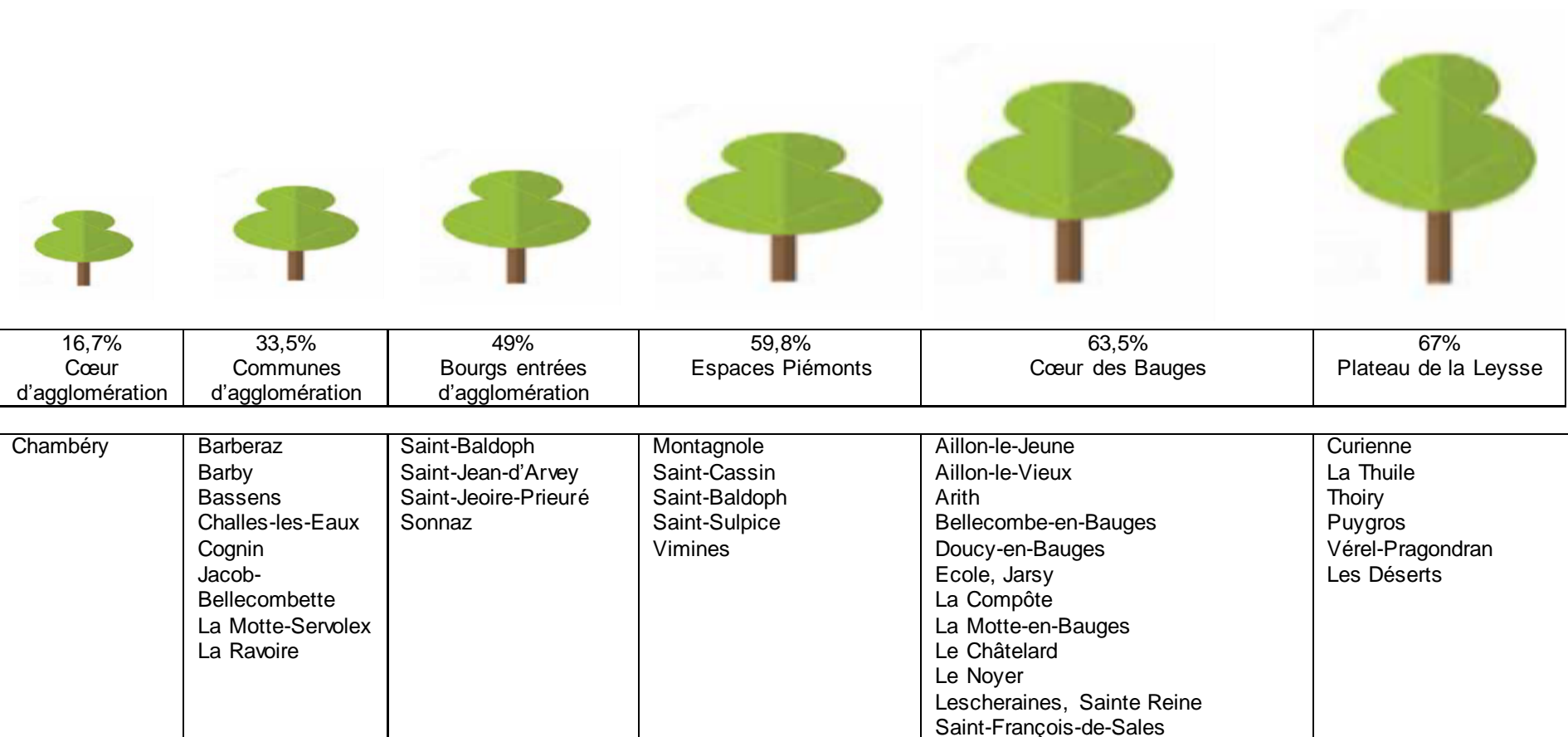


*La forêt publique se répartie entre 10 145 ha de forêt communale et
1 921 ha de forêt domaniale*

1- Une trame forestière dominante

La couverture forestière occupe environ 57% de la surface (28 653 ha) avec des taux pouvant atteindre jusqu'à 75% dans certaines communes des Bauges. Ces boisements sont principalement répartis sur les zones d'altitude et les espaces de forte déclivité. La majorité des parcelles forestières sont des propriétés privées, ce statut génère parfois des difficultés de gestion.

Part des boisements par secteur :



2- Présentation de la forêt du Grand Chambéry

2.1 Répartition sur la métropole

Au niveau des essences on retrouve une majorité de feuillus (51,5%) suivi par des peuplements de résineux (48,5%).

La récolte de résineux représente 70% de l'exploitation forestière. La récolte de feuillus représente 30% de l'exploitation. La part du bois-énergie représente 10% du volume total du bois exploité.

La production moyenne de bois sur le territoire est de 5 à 7 m³/ha/an, cette production moyenne risque de diminuer avec le changement climatique à l'avenir.

2.2 Gestion de la forêt sur les territoires

➤ La forêt publique

La forêt publique est majoritairement communale c'est-à-dire propriété des communes et est gérée par l'Office National des Forêts. La forêt communale est soumise au Régime Forestier.

Le département de la Savoie est propriétaire de la forêt départementale de La Combe d'Aillon à Aillon-le-Jeune et de la forêt départementale de Coutarce à Jarsy.

L'Etat est propriétaire de la forêt domaniale du Citeret à Aillon-le-Vieux, de la forêt domaniale de La Gorgeat à Saint-Cassin, de la forêt domaniale RTM Nant des Granges au Châtelard, de la forêt domaniale de Bellevaux à Ecole.

➤ La forêt privée

La forêt privée est quant à elle soumise au Code Forestier, plus particulièrement au livre 3. Elle est gérée par l'ensemble des propriétaires de manière individuelle.

Sur le territoire de Grand Chambéry, 9 000 propriétaires privés se partagent 16 587 ha. La surface moyenne par propriétaire est de 1,84 ha, ce qui est très faible et inférieur à la moyenne nationale de 3 ha.

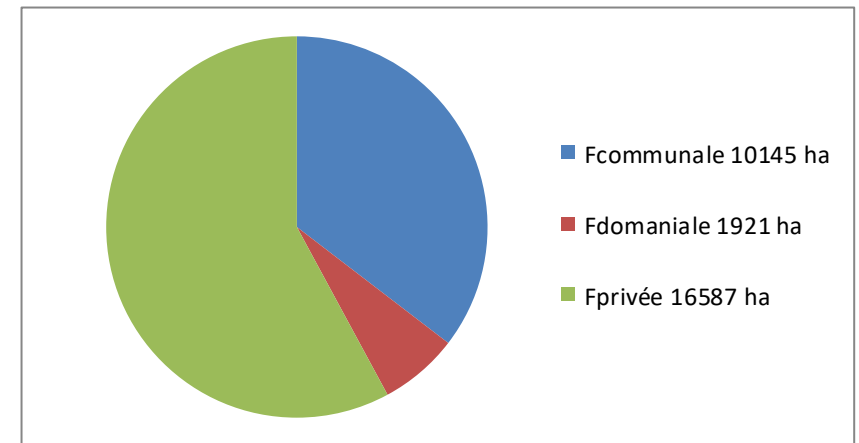
Bien qu'il soit difficile d'identifier la surface de forêt privée effectivement gérée, on peut proposer une estimation à environ 7 %, soit 1100 ha/ 16 587 ha.

Les groupements de sylviculteurs sur le territoire sont des associations loi 1901 de propriétaires forestiers qui contribuent au développement forestier local et à la formation des propriétaires. Elles facilitent les échanges d'expériences et encouragent les propriétaires forestiers à travailler ensemble. Leur principal rôle est de former et d'informer les propriétaires forestiers tant au point de vue technique que législatif.

Carte de répartition de la propriété forestière (Annexe 1)

GRAND CHAMBERY

CFT BAUGES-CHAMBERY-CHARTREUSE 2019-2024 – Février 2019 - page 4/25



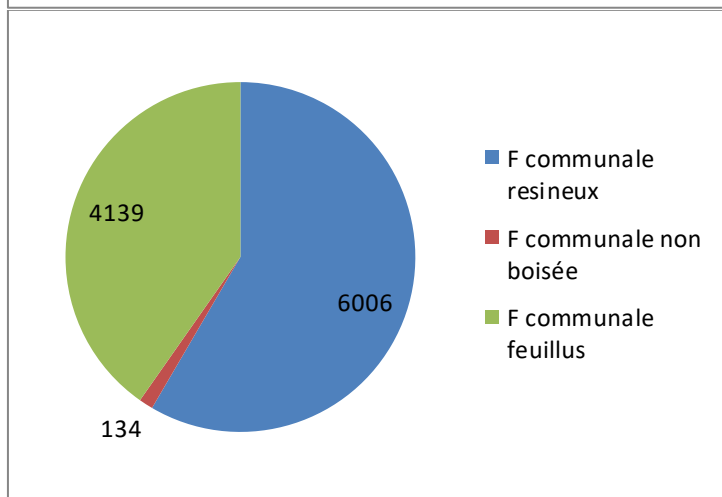
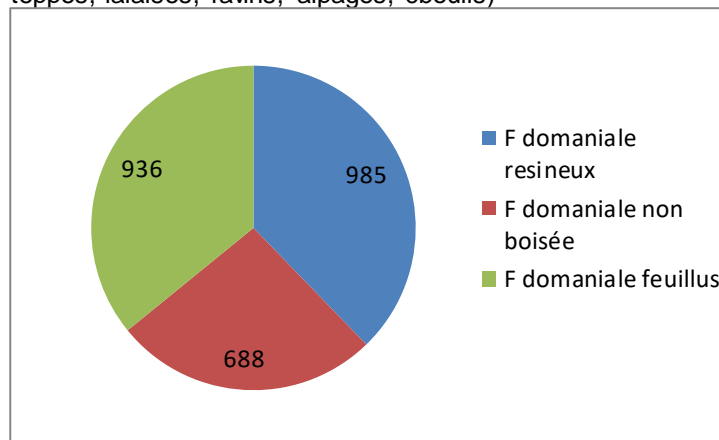
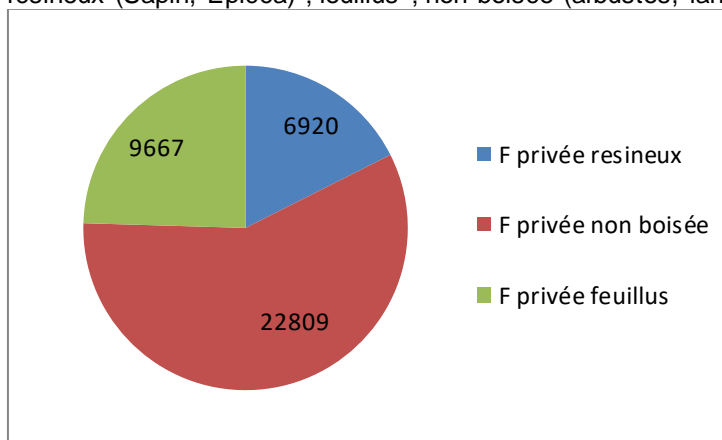
Les 2 groupements sont :

- le groupement de sylviculteurs de la Chartreuse
- le groupement de sylviculteurs des Bauges-section de la Savoie

Type de peuplement par nature de propriété, Forêt privée, Forêt domaniale, Forêt communale

Superficie en ha

résineux (Sapin, Epicéa) ; feuillus ; non boisée (arbustes, landes, teppes, falaises, ravins, alpages, éboulis)



Carte de la typologie du peuplement forestier (Annexe 1).

3- La forêt de production

Sur le plan économique la filière forêt-bois présente un potentiel productif et économique par l'importance des ressources en bois sur pied. L'essor ces dernières années de l'utilisation du bois est notable dans la construction d'ouvrage bois, dans la mobilisation du bois d'œuvre et du bois-énergie (bois plaquette forestière, bois granulé, bois bûche). En fonction de ses qualités, le bois exploité permet d'alimenter les filières de transformation. Cependant la ressource bois est variable selon les secteurs et son accessibilité est très inégale sur le territoire et souvent difficile.

La desserte forestière est un sujet important pour permettre aux massifs forestiers d'être desservis par les engins de débardage et les grumiers. Des pistes, des routes forestières, des places de dépôts et des places de retournement sont à créer en forêt publique et en forêt privée. Les billons façonnés bord de route peuvent être commercialisés auprès des entreprises de la première et de la seconde transformation.

Carte de la desserte forestière en forêt publique, source ONF et PNR Chartreuse et Bauges (Annexe1)

Les activités de conseils et d'accompagnement pour une sylviculture durable représentent 80 emplois, répartis entre la Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc – pôle Forêt, le Centre Régional de la Propriété Forestière, les experts forestiers, la coopérative COFORET et l'Office National des Forêts

➤ Le bois construction

Plusieurs scieries sont encore en activités, 3 dans le massif des Bauges et 2 dans la cluse de Chambéry, elles sont appuyées par 3 scieries mobiles.

Les essences transformées sont essentiellement résineuses.

Les scieries sont importantes pour l'amont de la filière car elles sont garantes d'une part non négligeable des achats des bois aux propriétaires forestiers, mais aussi pour l'aval, car elles approvisionnent les entreprises de la seconde transformation qui représentent de nombreux emplois. Il s'agit des menuisiers, des ébénistes, des charpentiers et des constructeurs de maisons ossature bois.

➤ Le bois-énergie, une filière en forte progression

Le parc de chaufferies bois en fonctionnement évolue de manière continue. Il s'agit de chaufferies collectives à plaquettes forestières ou aux granulés-bois, de chaudières individuelles aux granulés-bois ou au bois bûche, de poêles à bois bûche ou de poêles à granulés.

La consommation de plaquettes forestières humides est surtout destinée au réseau de chauffage urbain SCDC (Société Chambérienne de Chauffage) soit 37 000 t consommés/an.

En 2020, la chaufferie de Barby sera mise en service, soit 3500 t/an de plaquettes forestières humides supplémentaires.

Vers 2040, la consommation est estimée à 66 000 t/an

Actuellement, 3 000 à 8 000 t de plaquettes sèches sont consommées par les petites chaufferies du territoire. La consommation de granulés de bois est en forte progression.

Le fonctionnement de la filière locale s'appuie sur la présence de 3 plateformes bois-énergie :

- la plateforme de La Compôte (avec hangar de séchage)
- la plateforme de Champlat, Chambéry
- la plateforme de St-Thibaud-de-Couz (avec hangar de séchage)

4- La forêt : support d'une biodiversité riche

Les forêts présentent une grande variété de milieux. Les cours d'eau sont associés à la ripisylve, l'étage collinéen est le domaine des feuillus (chênes, hêtres, érables, tilleuls) et l'étage montagnard est dominé par la hêtraie-sapinière et la pessière. Ces habitats abritent une biodiversité importante, tant au niveau faunistique que floristique (Sabot de Vénus, chouettes forestières, chiroptères, grands mammifères...). Des mesures de gestion sont mises en place pour favoriser la biodiversité, notamment en limitant la pression d'exploitation sur certaines zones (flots de sénescence, inventaire des forêts anciennes à Haute Valeur Ecologique...). Deux réserves biologiques protègent une partie des forêts publiques du massif des Bauges.

Carte des zones à enjeux environnementaux (Annexe 1)

5- La forêt multifonctionnelle

Les milieux forestiers sont sources de production de bois d'œuvre et de bois énergie. Des Chartes Forestières de Territoire sont en œuvre afin d'allier exploitation forestière et sauvegarde de la biodiversité.

Mais la forêt assure aussi de nombreux services écosystémiques: puits de carbone, mosaïque paysagère, corridors écologiques ou véritable réservoir de biodiversité, la régulation des crues et la protection des versants contre l'érosion.

La forêt est un espace qui influe également sur la qualité de l'eau, de nombreux captages d'eau potable sont situés en forêt et ils sont protégés règlementairement par un arrêté préfectoral.

Le bon état du couvert forestier est donc un enjeu majeur.

Enfin, les espaces boisés sont également des lieux de détente et de loisirs. La fréquentation touristique doit ainsi être encadrée pour ne pas nuire au bon fonctionnement écologique des milieux naturels.

Carte de localisation des captages et périmètres de protection associés (Annexe1)

II- Organisation territoriale

Les Parcs naturels régionaux de Chartreuse, du Massif des Bauges et l'agglomération Grand Chambéry mettent en œuvre des stratégies forestières depuis 2010 :

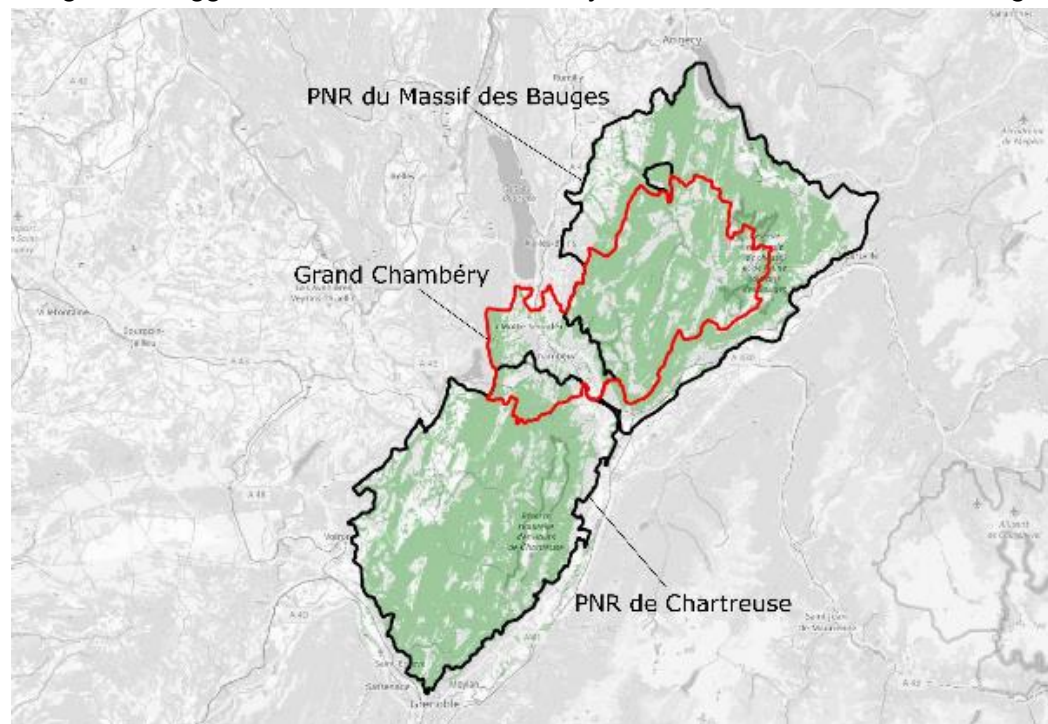
- Plan d'Approvisionnement Territorial en bois-énergie réalisé à l'échelle des 2 PNR et de l'agglomération ;
- Charte Forestière de Territoire de Chambéry métropole (24 communes historiques) ;
- Charte Forestière de Territoire du PNR de Chartreuse ;
- Stratégie Locale de Développement Forestier du PNR du Massif des Bauges ;

Les territoires du massif des Bauges et de la Chartreuse constituent en effet des ressources forestières importantes à l'échelle des Alpes du Nord, tandis que l'agglomération de Grand Chambéry est un bassin de consommation conséquent, tant en termes de bois d'œuvre que de bois-énergie.

Compte tenu du contexte territorial (fusion des EPCI, révision de chartes des PNR donnant lieu à agrandissement de leurs périmètres) et des enjeux de la forêt et du bois à prendre en considération par les prismes urbain / rural et ressources / consommation, les 3 territoires coopèrent pour élaborer une Charte forestière territoriale à l'échelle du bassin forestier Bauges- Chartreuse, avec une liaison par l'agglomération de Chambéry.

Une entrée "massifs" (Bauges et Chartreuse) permet de traiter le volet ressources forestières (mobilisation, gestion, desserte, biodiversité, accueil du public en forêt).

Une entrée "EPCI" permet de mettre en œuvre le volet Consommation / Filière locale forêt & bois, volet économique bois d'œuvre et bois-énergie, foncier, communication.



III- Volet Animation

L'organisation territoriale instaurée permettra une mise en œuvre des actions par les différents partenaires selon leurs compétences et leur assise territoriale.

En matière de gouvernance, chacun des 3 territoires conservera un comité de pilotage sur ses thématiques mises en œuvre, avec en plus une convention annuelle réunissant les 3 territoires et leurs partenaires.

En terme, d'animation le dispositif sera mis en œuvre par les animateurs de chacun des 3 territoires sur les volets identifiés :

- Le volet A : Ressources forestières, biodiversité, accueil du public. Il sera géré par les PNR, respectivement sur leur territoire avec un conventionnement pour la prise en compte des quelques communes de Grand Chambéry hors périmètres révisés des PNR.
- Le volet B : Consommation / Filière locale forêt & bois. Il sera piloté par Grand Chambéry sur ses 38 communes.

Les PNR envisagent de voir avec chacun des EPCI composant leur territoire une déclinaison et une adaptation de cette organisation.

Le volet B qui suit sera complété en 2019-2020 par le volet A élaboré par les PNR. Ce volet A sera établi à l'occasion de la révision de leurs Chartes forestières, pour aboutir à un document complet et commun type Charte forestière de territoire ou Stratégie Locale de Développement Forestier pour la période 2020 à 2024.

Volet B : Consommation/ Filière locale forêt & bois

Synthèse des actions

Volet B Consommation / Filière locale forêt & bois	Axe 1 Economie	Enjeu 1 Valoriser le bois local dans la construction et la rénovation	Action B1.1 Promouvoir l'utilisation de bois local dans la construction
			Action B1.2 Structurer une filière bois pour la rénovation
		Enjeu 2 Amplifier l'essor de la filière bois-énergie	Action B1.3 Poursuivre la structuration de la filière bois-énergie territoriale
			Action B1.4 Accompagner le développement du réseau de chaufferies bois-énergie sur le territoire
	Axe 2 Foncier	Enjeu 3 Un foncier forestier morcelé	Action B2.5 Bourse foncière forestière
			Action B2.6 Veiller à la prise en compte des enjeux forestiers dans les documents liés à l'aménagement du territoire
	Axe 3 Communication	Enjeu 4 Une forêt multifonctionnelle à partager	Action B3.7 Partager les initiatives et les usages entre l'espace forestier rural et périurbain
			Action B3.8 Adapter la gestion forestière aux enjeux de la ressource en eau potable, des risques naturels et du changement climatique
		Enjeu 5 Mieux faire connaître l'exploitation forestière et l'utilisation du bois	Action B3.9 Valoriser les outils pédagogiques des partenaires pour l'accueil du public en forêt
			Action B3.10 Les outils de communication de Grand Chambéry au service de la forêt

Fiches actions

Volet B	Consommation / Filière locale forêt & bois		
Axe 1	Economie		
Enjeu 1	Valoriser le bois local dans la construction et la rénovation		
Action B1.1	Promouvoir l'utilisation de bois local dans la construction		
<p>Contexte</p> <p>La forêt est présente sur 57% du territoire de Grand Chambéry, le bois est donc une ressource locale. Son utilisation et sa mise en œuvre en circuits courts locaux permettent de minimiser les transports et éviter les émissions de gaz à effet de serre. De plus cette filière bois construction permet de soutenir et développer des emplois locaux non délocalisables.</p> <p>La résistance mécanique, la légèreté et les propriétés thermiques du bois en font un produit idéal pour la construction, facilitant l'atteinte des objectifs en matière de réglementation thermique. Le bois est un matériau renouvelable qui a la particularité de stocker du carbone durant sa croissance (1 m³ de bois exploité équivaut à 1 tonne de CO₂ stocké). Il présente également un atout important dans l'analyse du cycle de vie des bâtiments. La construction en bois permet donc d'obtenir un bilan environnemental performant.</p>	Partenaires	Association Bois des Alpes Centre Interprofessionnel du Bois de Chartreuse (CIBC) Union Régionale des Communes forestières Pôle Excellence Bois FIBRA ARA PNR Massif des Bauges PNR de Chartreuse Chambéry Grand Lac Economie (CGLE) CAUE 73	
<p>Description</p> <ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir des systèmes de construction adaptés à l'utilisation du bois massif. - Intégrer davantage de bois dans la commande publique. - Faire connaître l'offre disponible en bois locaux (essences, produits transformés) et favoriser les certifications AOC Bois de Chartreuse, Bois Qualité Savoie et Bois des Alpes et labels PEFS et FSC à développer. - Accompagner la structuration de la filière bois construction (première et seconde transformation). - Mettre en relation les concepteurs (architectes, promoteurs) et les constructeurs bois (charpentiers), autour du maître d'ouvrage. - Faire connaître auprès des maîtres d'ouvrage l'intérêt de construire en bois local pour le bâtiment et les ouvrages d'art. - Promouvoir l'utilisation du bois dans la construction au sein des parcs d'activités économiques en lien avec CGLE. - Accompagner la sensibilisation, la promotion de l'utilisation du bois dans la construction ; favoriser la formation aux métiers du bois. 		Indicateurs CFT	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de journées de sensibilisation / formation organisées ▪ Nombre de projets bois local réalisés sur le territoire ▪ Nombre d'emplois filière bois ▪ Capacité de production de sciage
	Contribution aux objectifs PCAET		Adaptation au changement climatique
		Séquestration Carbone	XX
		Amélioration de la qualité de l'air	X
		Territoire à énergie positive	X

Volet B	Consommation / Filière locale forêt & bois		
Axe 1	Economie		
Enjeu 1	Valoriser le bois local dans la construction et la rénovation		
Action B1.2	Structurer une filière bois pour la rénovation		
<p><i>Contexte</i></p> <p>Les diagnostics montrent que le parc immobilier du territoire n'est pas performant : une grande partie des logements a été construite avant la première réglementation thermique de 1973. Aussi la massification de la rénovation du secteur résidentiel est un enjeu majeur.</p> <p>La rénovation et la réhabilitation des bâtiments et logements permettent d'en améliorer le confort thermique et acoustique, tout en bénéficiant d'une meilleure qualité de l'air intérieur.</p> <p>Le bois est un matériau qui possède de nombreuses qualités techniques et structurelles permettant d'atteindre une haute performance énergétique. Il est particulièrement adapté à une utilisation en rénovation et extension du bâti ou encore pour l'aménagement et la rénovation thermique dans les secteurs du logement ou des bâtiments tertiaires et publics.</p> <p>De plus, la structuration d'une filière bois de proximité pour la rénovation durable, de l'arbre à la poutre, permet de soutenir l'emploi local, en améliorant la facture énergétique des habitants et le bilan carbone du territoire.</p>	<i>Partenaires</i>	Mon PASS RENOV' Association Bois des Alpes Centre Interprofessionnel du Bois de Chartreuse (CIBC) Union Régionale des Communes forestières Pôle Excellence Bois FIBRA ARA PNR Massif des Bauges PNR de Chartreuse Chambéry Grand Lac Economie (CGLE) CAUE 73	
		<i>Indicateurs CFT</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de journées d'animation de filière organisées ▪ Nombre de projets collectifs bois local rénovés sur le territoire ▪ Volume de bois local utilisés en rénovation ▪ Points de vente bois local
	<i>Contribution aux objectifs PCAET</i>		Adaptation au changement climatique
<p><i>Description</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Animation de la filière : mettre en relation les entreprises de première et seconde transformation du bois avec les entreprises de la rénovation énergétique, pour rendre compatible l'offre de produits avec les besoins. - Massifier et encourager l'utilisation de bois local dans la rénovation grâce à la plateforme de rénovation énergétique Mon PASS RENOV'. - Promouvoir l'utilisation du bois local pour la rénovation, l'aménagement, l'extension des logements auprès des bailleurs sociaux, des particuliers et des entreprises. 		Séquestration Carbone	XX
		Amélioration de la qualité de l'air	X
		Territoire à énergie positive	X

Volet B	Consommation / Filière locale forêt & bois
----------------	---

Axe 1	Economie
--------------	-----------------

Enjeu 2	Amplifier l'essor de la filière bois-énergie
----------------	---

Action B1.3	Poursuivre la structuration de la filière bois-énergie territoriale
--------------------	--

<p>Contexte</p> <p>Le territoire chambérien consomme actuellement 45 000 tonnes par an de plaquettes forestières, en provenance principalement de l'Isère, les 2 Savoie et l'Ain. L'enjeu est de pouvoir alimenter le réseau de chaufferies bois-énergie grâce aux circuits courts de proximité, en faisant diminuer leur rayon d'approvisionnement, pour conforter une filière de proximité (gestion de la ressource, emplois locaux et indépendance énergétique).</p>	<i>Partenaires</i>	<p>Entrepreneurs de la filière bois-énergie Direction des déchets : plateforme de Champlat Pôle Excellence Bois Fibra ARA Communes forestières ARA</p>								
<p>Description</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuite de la mise en œuvre de la filière de valorisation des produits d'élagage par la production de plaquettes bocagères vendues sur les plateformes bois-énergie du territoire. - Soutenir le développement des plateformes bois-énergie pour favoriser l'approvisionnement local. - Travailler avec les entrepreneurs de travaux forestiers pour optimiser les chantiers d'exploitation du bois d'œuvre en valorisant en bois-énergie tous les produits issus des coupes de bois d'œuvre ou d'éclaircie. - Développer la mobilisation des bois issus de l'entretien des espaces agricoles, de la reconquête pastorale ou de l'entretien des linéaires de haies et lisières. - Poursuivre l'accompagnement de la mise en œuvre de la filière plaquettes bocagères et sa valorisation grâce à la mise à disposition de la déchiqueteuse bois-énergie auprès de la profession agricole. - Bois bûche : sensibiliser à l'importance de l'utilisation de bois sec et local. Favoriser le développement des démarches Bois Qualité auprès des acteurs locaux du bois bûche. 	<i>Indicateurs CFT</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Observatoire des tonnages de Bois énergie sur la plateforme de Champlat ▪ Quantité de bois-énergie approvisionnés en circuits courts dans les chaufferies bois ▪ Nombre d'heures, de chantiers et de tonnes annuels de fonctionnement de la déchiqueteuse 								
	<i>Contribution aux objectifs PCAET</i>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center;">Adaptation au changement climatique</td> <td style="text-align: center;">X</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Séquestration Carbone</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Amélioration de la qualité de l'air</td> <td style="text-align: center;">XX</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Territoire à énergie positive</td> <td style="text-align: center;">XX</td> </tr> </table>	Adaptation au changement climatique	X	Séquestration Carbone		Amélioration de la qualité de l'air	XX	Territoire à énergie positive	XX
Adaptation au changement climatique	X									
Séquestration Carbone										
Amélioration de la qualité de l'air	XX									
Territoire à énergie positive	XX									

Volet B	Consommation / Filière locale forêt & bois
----------------	---

Axe 1	Economie
--------------	-----------------

Enjeu 2	Amplifier l'essor de la filière bois-énergie
----------------	---

Action B1.4	Accompagner le développement du réseau de chaufferies bois-énergie sur le territoire
--------------------	---

<p>Contexte</p> <p>Les chaufferies bois sont un maillon essentiel pour la transition énergétique du territoire de Grand Chambéry inscrit dans la démarche TEPOS.</p> <p>Plus de 16 chaufferies bois-énergie (plaquettes forestières ou granulés-bois) sont déjà en fonctionnement sur le territoire. Il convient de poursuivre ce développement, en corrélation avec la disponibilité de la ressource locale.</p>	<i>Partenaires</i>	<p>ADEME Asder Communes Bailleurs sociaux</p>								
<p>Description</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assistance à l'organisation de l'approvisionnement des chaufferies bois : renouvellement et élargissement du groupement de commandes fourniture de plaquettes forestières ou granulés bois. - Assistance à l'organisation de l'exploitation et la maintenance des chaufferies bois : mise en œuvre d'un groupement de commandes pour mutualiser le service et fixer des objectifs de performance. - Sensibiliser et accompagner les maîtres d'ouvrage dès l'émergence des projets pour favoriser le recours au bois-énergie lors du choix du système de chauffage. - Encourager le développement et l'extension des réseaux de chaleur bois-énergie. - Suivi des productions de chaleur bois-énergie via l'outil de suivi des productions d'énergies renouvelables. 	<i>Indicateurs CFT</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'études de faisabilité ▪ Nombre de chaufferies installées ▪ Nombre de communes en groupement de commande pour l'approvisionnement bois-énergie ▪ Nombre de communes en groupement de commande pour des marchés exploitation et maintenance de chaufferies bois ▪ Nombre de chaufferies dont les données de production sont injectées dans l'outil de suivi des productions d'énergies renouvelables 								
	<i>Contribution aux objectifs PCAET</i>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center;">Adaptation au changement climatique</td> <td style="text-align: center;">X</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Séquestration Carbone</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Amélioration de la qualité de l'air</td> <td style="text-align: center;">XX</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Territoire à énergie positive</td> <td style="text-align: center;">XX</td> </tr> </table>	Adaptation au changement climatique	X	Séquestration Carbone		Amélioration de la qualité de l'air	XX	Territoire à énergie positive	XX
Adaptation au changement climatique	X									
Séquestration Carbone										
Amélioration de la qualité de l'air	XX									
Territoire à énergie positive	XX									

Volet B	Consommation / Filière locale forêt & bois			
Axe 2	Foncier			
Enjeu 3	Un foncier forestier morcelé			
Action B2.5	Bourse foncière forestière			
<p><i>Contexte</i></p> <p>Avec 16 587 ha pour 9 000 propriétaires, la forêt privée est très morcelée. Chaque propriété fait en moyenne 1,8 ha. Ce morcellement rend la gestion et l'exploitation complexes et pose des difficultés de repérage, de délimitation et d'accès aux parcelles. Face à ce constat de morcellement et d'émiettement de la propriété forestière du territoire, Grand Chambéry met en œuvre depuis 4 années une bourse foncière forestière. Cette plateforme en ligne permet de mettre en relation vendeurs et acheteurs afin de faciliter la vente, l'achat ou les échanges de parcelles forestières sur le territoire de l'agglomération. La bourse foncière forestière apparaît comme un outil permettant de regrouper les propriétés et d'améliorer la gestion forestière des massifs.</p> <p>Cet outil est un service gratuit et permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de consulter les parcelles de forêt (catalogue cartographique), • d'effectuer via un formulaire des offres d'achat, de vente ou d'échange. <p>Charge au vendeur et à l'acheteur potentiel de contractualiser par la suite la vente par un acte notarié.</p>	<i>Partenaires</i>	COFORET ONF Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc - Pôle Forêt Centre Régional de la propriété forestière Association des sylviculteurs de Chartreuse Association des sylviculteurs du massif des Bauges - Section Savoie		
		<p><i>Description</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Extension du service de bourse foncière forestière aux 14 communes du Cœur des Bauges. - Poursuivre l'animation et le suivi technique de la bourse foncière grâce à une convention d'animation avec la Coopérative Coforêt et la Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc pour réduire le morcellement foncier. - Favoriser l'émergence et la création d'associations foncières (ASA ou ASLGF), en lien avec les Groupements de sylviculteurs locaux, pour dynamiser la gestion et la mobilisation des bois en forêt privée. - Accompagner les communes sur la thématique du foncier forestier : procédure biens vacants et sans maître, droit de préférence, droit de préemption. 	<i>Indicateurs CFT</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de réunions publiques organisées ▪ Nombre de formulaires adressés à COFORET ▪ Nombre de parcelles vendues ou échangées ▪ Nombre de connexions au géoportail ▪ Nombre de communes accompagnées dans la procédure des biens vacants et sans maître
	<i>Contribution aux objectifs PCAET</i>			Adaptation au changement climatique
Séquestration Carbone		X		
Amélioration de la qualité de l'air				
Territoire à énergie positive				

Volet B	Consommation / Filière locale forêt & bois			
Axe 2	Foncier			
Enjeu 3	Un foncier forestier morcelé			
Action B2.6	Veiller à la prise en compte des enjeux forestiers dans les documents liés à l'aménagement du territoire			
<p><i>Contexte</i></p> <p>Les espaces forestiers ont une valeur économique, biologique et paysagère, ils produisent des services écosystémiques (puits de carbone, corridors biologiques et réservoirs de biodiversité, protection de la ressource en eau, prévention de l'érosion et des glissements de terrain, protection contre les chutes de blocs) et sont des espaces de ressourcement et de loisirs. Ils sont pris en compte par les documents de planification et d'aménagement du territoire (SCoT, PCAET, PLUi HD), ainsi que par les outils de contractualisation (Contrat Vert et Bleu).</p> <p><i>Description</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner la mise en œuvre et le suivi de l'OAP Forêt du PLUi HD. - Veiller à intégrer et à mettre en corrélation les besoins d'aménagement pour l'exploitation forestière (desserte, plateformes de dépôts) et le règlement d'urbanisme. - Suivre l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'aménagement de la forêt communale pour anticiper et faire le lien avec les documents d'urbanisme. 	<i>Partenaires</i>	ONF Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc - Pôle Forêt Cisalb PNR Chartreuse PNR Massif des Bauges		
		<i>Indicateurs CFT</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etudes préalables, impacts environnementaux ▪ Concertation avec les acteurs forestiers et les communes, dans le cadre de l'OAP Forêt, nombre de réunions 	
	<i>Contribution aux objectifs PCAET</i>		Adaptation au changement climatique	X
			Séquestration Carbone	X
Amélioration de la qualité de l'air				
		Territoire à énergie positive		

Volet B	Consommation / Filière locale forêt & bois		
Axe 3	Communication		
Enjeu 4	Une forêt multifonctionnelle à partager		
Action B3.7	Partager les initiatives et les usages entre l'espace forestier rural et périurbain		
<p>Contexte</p> <p>La forêt est « multifonctionnelle ». Cette caractéristique est reconnue depuis les lois de 1999 (ex : loi d'orientation forestière) et confortée par la loi d'avenir de 2014 dans la notion de « massif forestier » considéré comme le périmètre pertinent d'action publique. En plus de son rôle de production de bois et d'accueil du public, la forêt joue un rôle majeur pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capter le CO2 (1m³ de bois consomme environ 1T de CO2) • Héberger des espèces animales et végétales diversifiées • Prévenir l'érosion et les glissements de terrain/chutes de blocs • Capter et filtrer l'eau <p>Ce caractère multifonctionnel de la forêt se traduit par un ensemble complexe d'interactions que la planification doit organiser en cohérence avec les chartes forestières des deux Parcs naturels Régionaux et celle de Grand Chambéry, les plans de gestions, et autres outils d'actions publiques sur les espaces forestiers et la filière bois.</p> <p>Dans les forêts de montagne ou dans les forêts périurbaines, le partage de l'espace forestier doit s'organiser pour prévenir les conflits et coordonner les interventions en cas de chantiers forestiers, incendies ou risques naturels impliquant une fermeture au public.</p> <p>Description</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en lien les acteurs du monde forestier, pour partager les initiatives et les réalisations et permettre un dialogue entre les utilisateurs urbains et ruraux de la forêt. - Inventaire des points noirs présentant des risques de conflits d'usage en forêt. - Favoriser les démarches de concertation et la définition d'un plan de gestion des usages et risques naturels en forêt. - Favoriser la mise en place de panneaux de chantiers forestiers qui expliquent les usages et la destination des bois exploités : bois construction, bois énergie, bois d'industrie. 	<p>Partenaires</p> <p>PNR Massif des Bauges PNR Chartreuse ONF Communes forestières ARA Communes DDT</p>	<p>PNR Massif des Bauges PNR Chartreuse ONF Communes forestières ARA Communes DDT</p>	
		<p>Indicateurs CFT</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de réunions de concertation ▪ Réalisation inventaire des points noirs ▪ Accompagnement pour la réalisation d'un plan de gestion des usages et risques naturels en forêt ▪ Nombre de panneaux installés 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de réunions de concertation ▪ Réalisation inventaire des points noirs ▪ Accompagnement pour la réalisation d'un plan de gestion des usages et risques naturels en forêt ▪ Nombre de panneaux installés
	<p>Contribution aux objectifs PCAET</p>	<p>Adaptation au changement climatique</p>	XX
	<p>Séquestration Carbone</p>	X	
	<p>Amélioration de la qualité de l'air</p>		
	<p>Territoire à énergie positive</p>		

Volet B	Consommation / Filière locale forêt & bois		
Axe 3	Communication		
Enjeu 4	Une forêt multifonctionnelle à partager		
Action B3.8	Adapter la gestion forestière aux enjeux de la ressource en eau potable, des risques naturels et du changement climatique		
<p><i>Contexte</i></p> <p>La forêt assure de nombreux services écosystémiques : paysage, qualité des eaux, protection contre l'érosion, les chutes de blocs et les avalanches, régulation climatique et du régime des eaux, réservoir de biodiversité. Elle assure la fonctionnalité de nombreux corridors écologiques.</p>	<p><i>Partenaires</i></p>	<p>Service des Eaux Associations de sylviculteurs ONF PNR Massif des Bauges PNR Chartreuse Cisalb ARS Entrepreneurs de Travaux Forestiers</p>	
		<p><i>Description</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Adapter la gestion forestière notamment l'exploitation dans les peuplements situés à proximité des captages afin de mieux préserver la ressource en eau potable. - Vulgarisation des bonnes pratiques sylvicoles. - Organiser des journées de formation, information, visite de captage et de chantiers ayant intégré des pratiques sylvicoles en lien avec la préservation de l'eau. - Achat de grilles de franchissement des ruisseaux à mettre à disposition des ETF et de l'ONF. - Sensibiliser les élus et aménageurs forestiers sur l'importance du couvert forestier adapté à un rôle de protection par rapport aux chutes de blocs, aux risques d'avalanches. - Adapter la forêt aux enjeux du changement climatique par le dispositif Sylvacctes et mettre en œuvre les 4 parcours sylvicoles territoriaux. 	<p><i>Indicateurs CFT</i></p>
<p><i>Contribution aux objectifs PCAET</i></p>	<p>Adaptation au changement climatique</p> <p>Séquestration Carbone</p> <p>Amélioration de la qualité de l'air</p> <p>Territoire à énergie positive</p>		
		XX	
		X	

Volet B	Consommation / Filière locale forêt & bois		
Axe 3	Communication		
Enjeu 5	Mieux faire connaître l'exploitation forestière et l'utilisation du bois		
Action B3.9	Valoriser les outils pédagogiques des partenaires pour l'accueil du public en forêt		
<p><i>Contexte</i></p> <p>Le volet sensibilisation sur la thématique forêt est développé par les 2 Parcs naturels régionaux, en cohérence avec leurs objectifs et leurs missions définis par les chartes Parcs.</p> <p>En effet, les 2 Parcs naturels régionaux mettent en œuvre divers programmes pédagogiques visant à sensibiliser différents publics (scolaires, élus, grands public, randonneurs...) à l'importance de la forêt sur le territoire, transmettre des notions de sylviculture et faire connaître les métiers de la forêt et du bois.</p> <p><i>Description</i></p> <p>Durant la période de mise en œuvre de la Charte forestière, les actions ou évènements en cours seront poursuivis et le développement de nouvelles actions pourra émerger.</p> <p>Actions des 2 Parcs naturels régionaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Forêt départementale de la combe d'Aillon : semaine de découverte de la forêt et de ses métiers à destination des collégiens et du grand public. Aménagement d'un espace pédagogique sur la forêt départementale (Natura 2000). - Vis ma vie de bûcheron : rencontres pour le grand public avec des professionnels des travaux forestiers sur un chantier forestier. - Marteloscopes : animation et accueil sur site. <p>Actions de Grand Chambéry :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation de visites de sensibilisation à l'utilisation du bois d'œuvre ou du bois-énergie dans les projets publics. - Réflexion pour intégrer un volet forestier à l'offre pédagogique de Grand Chambéry. 	<i>Partenaires</i>	Conseil départemental de la Savoie PNR Massif des Bauges PNR Chartreuse Etablissements scolaires	
		<i>Indicateurs CFT</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de classes et d'élèves sensibilisés ▪ Nombre d'établissements scolaires engagés ▪ Nombre de personnes présentes dans les différentes éditions d'évènements de sensibilisation
	<i>Contribution aux objectifs PCAET</i>		Adaptation au changement climatique
Séquestration Carbone			
Amélioration de la qualité de l'air			
		Territoire à énergie positive	

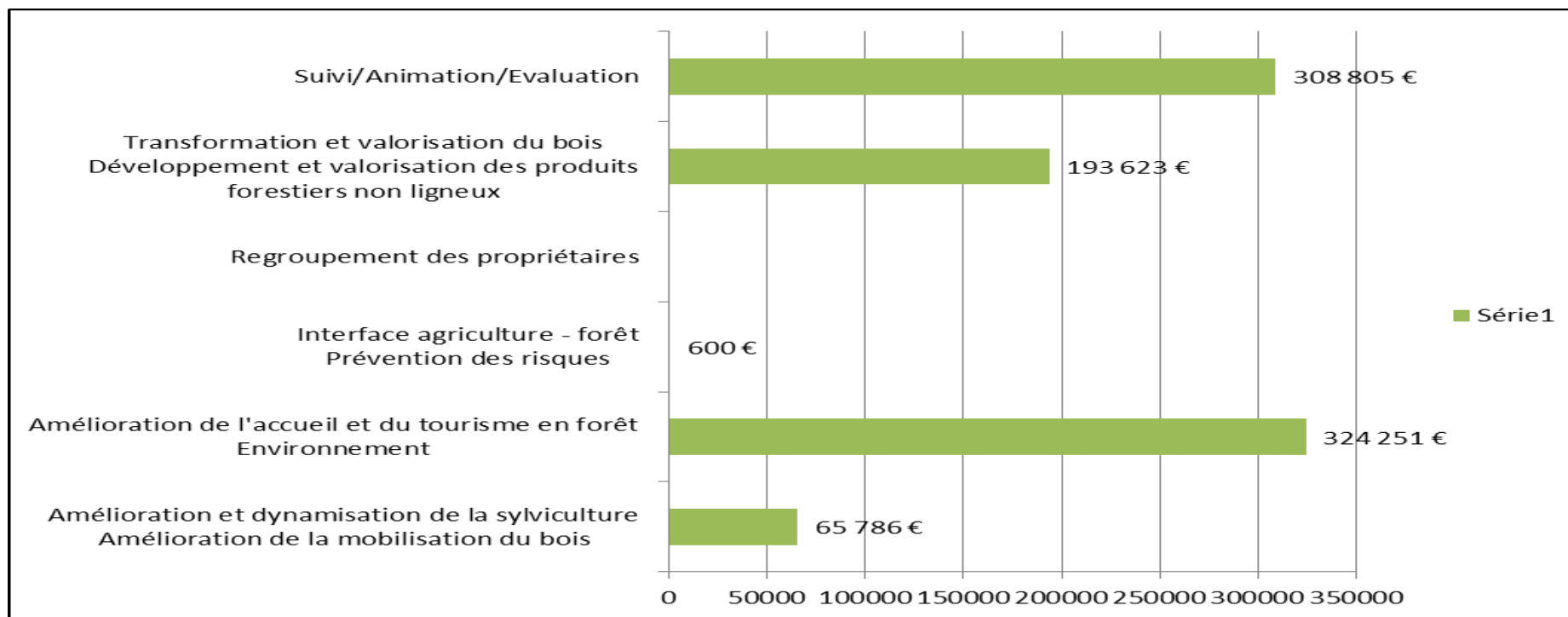
Volet B	Consommation / Filière locale forêt & bois			
Axe 3	Communication			
Enjeu 5	Mieux faire connaître l'exploitation forestière et l'utilisation du bois			
Action B3.10	Les outils de communication de Grand Chambéry au service de la forêt			
<p><i>Contexte</i> Développer une stratégie de communication adaptée aux objectifs de communication et aux cibles (scolaires, grand public, habitants, touristes, élus, professionnels forestiers...) visés par la Charte forestière de territoire Bauges-Chambéry-Chartreuse 2019-2024.</p> <p><i>Description</i> S'appuyer sur les outils de communication développés par la direction de la communication de Grand Chambéry : sites web, réseaux sociaux, magazine papier Cmag et Webzine cmag-agglo.fr, vidéos, relations presse, événementiels... pour sensibiliser sur les enjeux de la forêt.</p>	<i>Partenaires</i>	Direction de la communication de Grand Chambéry ONF Communes forestières ARA PNR Massif des Bauges PNR Chartreuse		
		<i>Indicateurs CFT</i>	<ul style="list-style-type: none"> Liste et nombre d'exemplaires des différents supports de communication utilisés 	
	<i>Contribution aux objectifs PCAET</i>		Adaptation au changement climatique	X
			Séquestration Carbone	
Amélioration de la qualité de l'air				
		Territoire à énergie positive		

Evaluation / bilan CFT 2013-2017

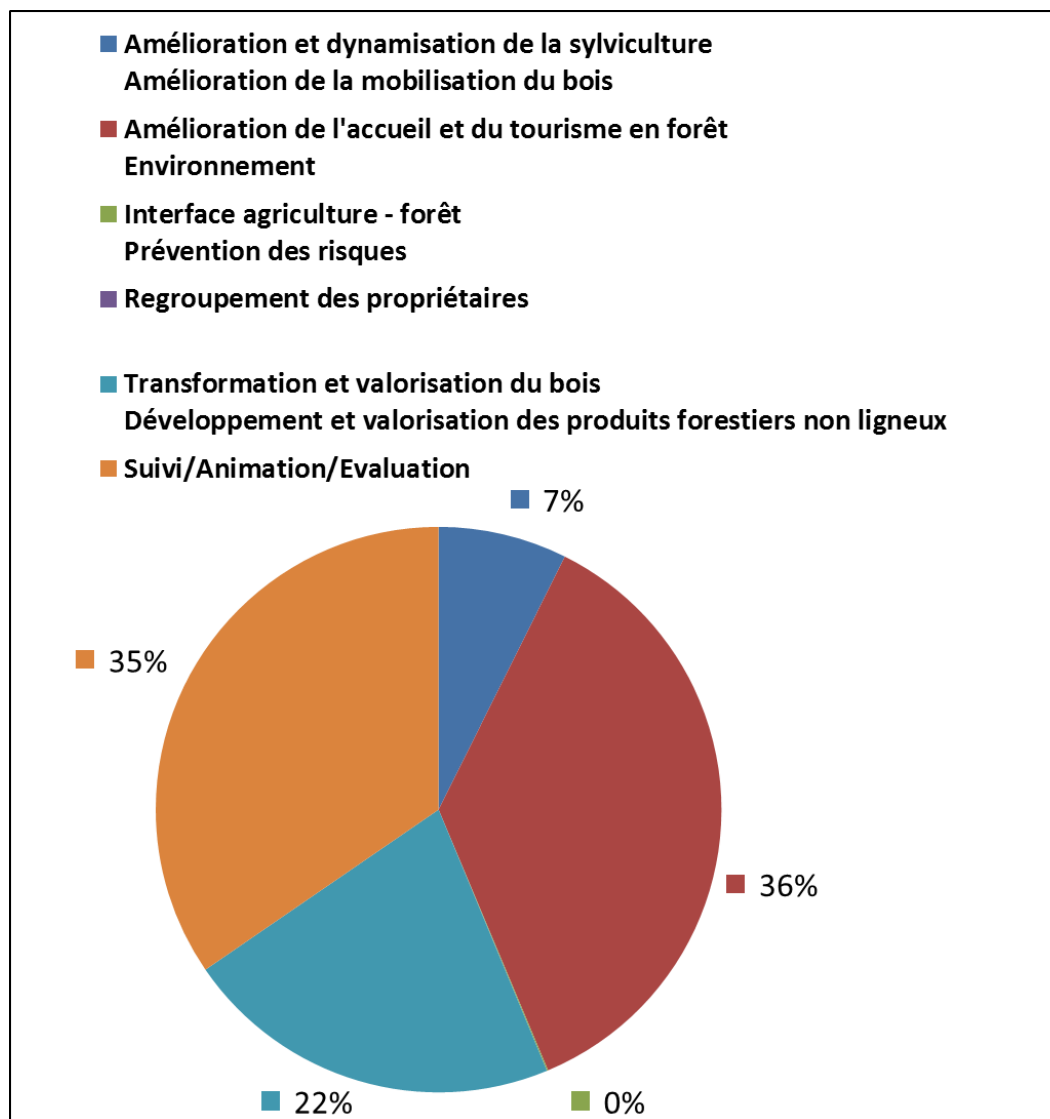
Evaluation réalisée avec la méthode et l'accompagnement des Communes forestières ARA. 11 indicateurs ont été utilisés pour mesurer l'impact de la mise en œuvre de la Charte forestière de territoire 2013-2017 de Chambéry métropole.

- Avancement des actions,
- Gouvernance,
- Emploi,
- Sensibilisation – Communication,
- Amélioration et dynamisation de la sylviculture,
- Amélioration de la mobilisation du bois,
- Regroupement des propriétaires,
- Transformation et valorisation du bois,
- Développement et valorisation des produits forestiers non ligneux,
- Amélioration de l'accueil et du tourisme en forêt,
- Environnement.

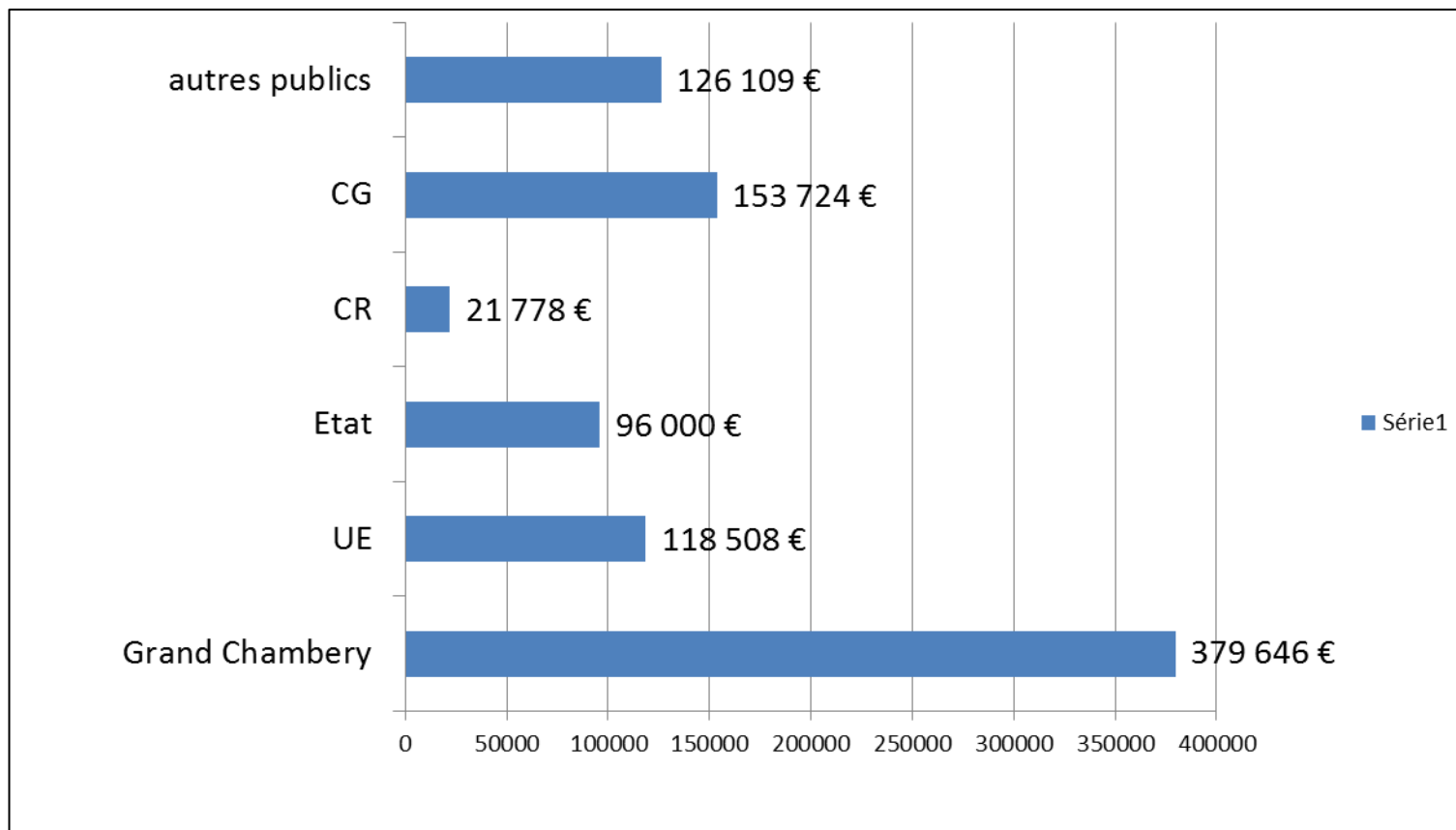
• Bilan du coût des actions sur la période 2013-2017: 893 065 €



- Répartition du poids financier des 6 domaines d'action évalués

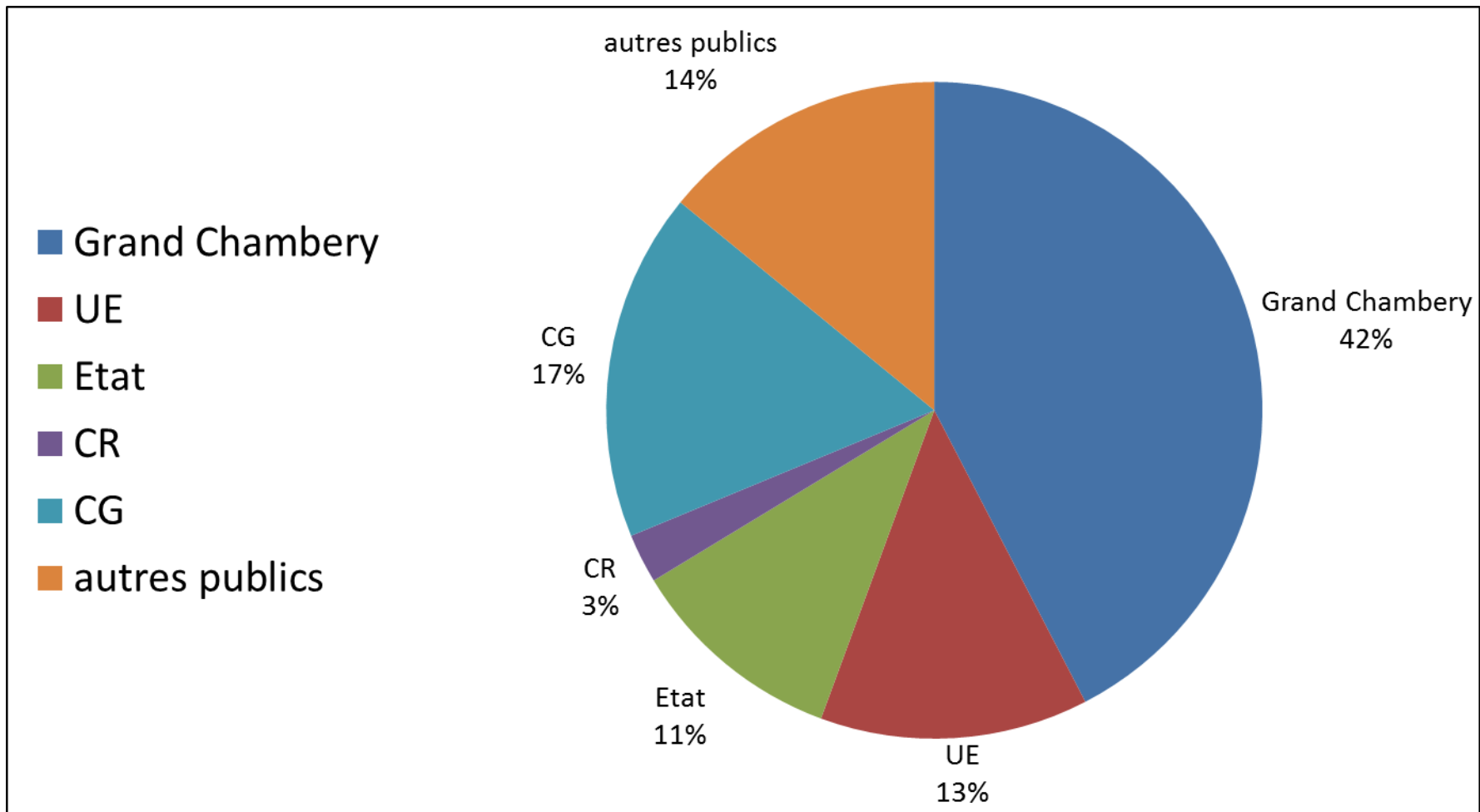


- **Financement des actions sur la période 2013-2017:**



Autres publics: les 24 communes, PNR Chartreuse, CC Cœur de Savoie, **CG** : Conseil Départemental de la Savoie, **CR** : Conseil Régional, **UE** : Union européenne FEADER

L'ensemble des actions de la Charte forestière mises en œuvre sur la période 2013-2017 a été subventionné à hauteur de 58 %.



- Répartition du poids des financeurs

Autres publics: les 24 communes, PNR Chartreuse, CC Cœur de Savoie, **CG** : Conseil Départemental de la Savoie, **CR** : Conseil Régional, **UE** : Union européenne FEADER

Annexes

Cartes

1-Carte de la répartition de la propriété forestière

2-Carte de la typologie du peuplement forestier

3-Carte des zones à enjeux environnementaux

4-Carte de la desserte forestière en forêt publique (ONF)

5-Carte de localisation des captages et périmètres de protection associés